



Projet Fraises Marocaines Durables (SMS) Frezna.

Termes de référence pour deux formations de formateurs sur la méthodologie et les bonnes pratiques d'irrigation et de fertilisation/fertigation de la culture de la fraise

Septembre 2022

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH International Services

29, av. d'Alger, 3^{ème} étage
Hassan, Rabat
Maroc



Handwritten signature or initials in the bottom right corner.

1. Contexte de la mission et description générale du Projet

1.1. Présentation du Projet

Lancé en octobre 2017, le projet Frezna a pour mission de construire un modèle de production de fraise locale durable dans la région du Loukkos. Le projet adresse les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des agriculteurs de petites exploitations, ainsi que les besoins en approvisionnement durable et de qualité des partenaires du projet.

Une codirection entre le Danone Ecosystem Fund, DanTrade, Felgar, la GIZ et Messerm et avec la participation des agriculteurs permet une approche réellement multi-parties prenantes, assurant un succès inscrit dans le long-terme. Après cinq ans, environ cent-cinquante exploitations agricoles feront partie du programme, soit un quart des exploitations de fraises au Maroc. Celles-ci représentent environ la moitié de la production du pays (60 kt de fraises par an).

Les objectifs du projet sont axés autour de quatre chantiers : la production agricole, l'impact environnemental des exploitations, les conditions sociales pour les travailleurs, et la durabilité du projet et du secteur. Plus précisément, les objectifs du projet sont de réduire l'utilisation des intrants chimiques et de l'eau, et la mise en décharge du plastique. Sur un plan social, le projet incite les agriculteurs à déclarer l'intégralité de la main d'œuvre saisonnière et à leur pourvoir des visites médicales régulières. A l'issue du projet, on devra noter une augmentation de la teneur en nutriments dans les sols des exploitations, et une amélioration des marges des agriculteurs, en particulier ceux dont les fermes ne dépassent pas les cinq hectares.

Les objectifs du projet sont établis autour des 4 axes suivants :

Objectifs sociaux :

- Amélioration des conditions de travail
- Conformité avec la réglementation du travail

Objectifs économiques :

- Amélioration du rendement
- Réduction du turnover des employés

Objectifs environnementaux :

- Recyclage du plastique
- Optimisation de l'utilisation des intrants et de l'eau

Objectifs de durabilité :

- Mise en place d'une structure pour assurer la durabilité du secteur de la fraise dans la perspective de bâtir la « Maison de la Fraise ».

1.2. Contexte spécifique COVID-19

Une éventuelle situation de confinement et/ou de restriction des déplacements et rassemblements, due à la pandémie du COVID-19, pourrait entraîner des contraintes et des adaptations à la mise en œuvre de cette mission.

2. Objectifs de la mission et résultats attendus

2.1. Objectifs

L'objectif de cette prestation est de **renforcer les capacités de 10 techniciens agricoles** de l'équipe du projet Frezna sur la méthodologie et les bonnes pratiques de;

- 1) la conduite de l'irrigation raisonnée
- 2) la fertilisation et fertigation

pour la culture de la fraise.

2.2. Résultats attendus

Au terme de cette prestation, les résultats suivants seront atteints :

- Les techniciens du projet ont acquis les connaissances nécessaires en matière d'irrigation et de fertilisation de la culture de fraise.
- Les techniciens sont capables de développer un calendrier/programme d'irrigation pour une campagne agricole.
- Les techniciens du projet peuvent repérer les fuites d'eau dans un système d'irrigation.
- Les techniciens du projet peuvent faire le suivi et le conseil aux producteurs de fraise en termes d'irrigation et de fertilisation/fertigation.
- Les techniciens disposent d'outils pédagogiques pour développer un calendrier/programme d'irrigation pour la culture de fraise.
- Les techniciens disposent d'un outil informatique simple pour l'élaboration des programmes de fertilisation.

3. Consistance de la prestation

3.1. Mission du prestataire

Le prestataire est appelé à :

- 1) **Organiser et animer une formation de formateurs de 2 (deux) journées sur la conduite de l'irrigation raisonnée dans la culture de fraise**, au profit de 10 techniciens agricoles du projet Frezna

Les sujets traités seront au minimum ;

- L'irrigation goutte à goutte dans la culture de fraise
- Les facteurs impactant l'irrigation de la culture de fraise
- Comment calculer le besoin de la plante en eau
- Comment repérer les carences dans la plante causées par un manque d'eau
- Comment repérer les carences dans la plante causées par l'irrigation excessive
- Comment prendre les décisions relatives à l'irrigation en utilisant les données météorologiques
- Comment développer un calendrier/programme d'irrigation pour toute une campagne agricole de la culture de fraise

- Comment repérer les fuites d'eau dans le système d'irrigation

Le prestataire partagera des outils pédagogiques pour développer un calendrier/programme d'irrigation pour la culture de fraise.

ET

- 2) **Organiser et animer une formation de formateurs de 2 (deux) journées sur la fertilisation et fertigation dans la culture de fraise**, au profit de 10 techniciens agricoles du projet Frezna

Les sujets traités seront au minimum ;

- Fertilisation, fertigation, amendements, nutriments, biostimulants : rappels théoriques agronomiques (loi de restitution, bilan des éléments nutritifs...)
- Amendement du sol : définition, principes et intérêt, recours à matière organique et engrais vert. La pratique courante est le recours à un engrais complet NPK ; quelles sont les conséquences sur les sols ? Dans le choix du type d'engrais, quels sont les facteurs à considérer (acidité du sol, dynamique d'absorption de la plante des différents types d'engrais, interaction nature d'engrais, nature du sol, ions bénéfiques ou indésirables, coût). Dans la détermination de la dose et l'épandage, quels sont les associations à éviter, les bonnes pratiques à diffuser ?
- Nutriments et biostimulants : comment repérer les carences de la plante ? Quelles approches privilégier ? Les producteurs de fraise ont recours à une panoplie d'adjuvants : des acides aminés (ex. peptides, acides humiques), des oligo-éléments (comme le bore et le calcium), des stimulateurs de croissance, des enracineurs, des correcteurs de carence, des stimulateurs de floraison ou encore des régulateurs de croissance. Quel est l'état des connaissances sur l'efficacité des biostimulants ?
- Comment préparer un programme de fertilisation pour la production de la fraise ?
- Comment calculer les quantités de chaque macro et oligo-éléments pour la fertilisation de la fraise ?
- Comment utiliser les analyses sols et foliaires pour préparer le programme de fertilisation ?
- Comment lire/interpréter un programme de fertilisation ?
- Comment faire le suivi de la fertilisation pour toute une campagne agricole de la fraise ?
- Connaître les facteurs qui impactent la décision pour choisir les bonnes quantités des macro-éléments et oligo-éléments à mettre dans le programme de fertilisations
- Les nouvelles techniques de fertilisation et fertigation de la fraise
- Savoir utiliser les outils de mesure des solutions fertilisantes : pHmètre et ECmètre. Le prestataire devra réaliser une démonstration.

Le prestataire devra fournir un outil informatique simple pour l'élaboration des programmes de fertilisation en se basant sur les composantes du sol, eau et sur les besoins de la plantation suivant le cycle de la fraise.

Pour les 2 formations, le prestataire préparera des supports pertinents en arabe (présentation PowerPoint) et fournira un certificat/attestation de formation aux participants.

3.2. Phases et chronogramme estimé

La mission se déroulera entre le 10 octobre et le 10 novembre 2022.

Le nombre de Homme/Jours est estimé à 8.

3.3. Lieu de la Mission

Les formations se dérouleront en salle à Larache. Une visite dans une ferme pourrait être organisée.

4. Livrables

4.1. Liste des livrables

Le prestataire devra impérativement fournir les livrables suivants ;

- Un programme détaillé pour la réalisation de la mission avec une note méthodologique
- Les présentations PowerPoint des 2 formations de formateurs, en arabe
- Les outils pédagogiques des formations
- Un outil informatique simple pour l'élaboration des programmes de fertilisation en se basant sur les composantes du sol, eau et sur les besoins de la plantation suivant le cycle de la fraise
- Une note succincte sur le déroulement de chaque formation
- Un certificat/attestation de formation pour chaque participant

4.2. Validation des livrables

Le comité de suivi de la mission, composé des Chefs de Projet Danone et GIZ, procédera à la vérification et à l'examen des livrables qui seront remis par le prestataire pour vérifier leur conformité aux exigences de la mission.

Celui-ci disposera d'un délai de dix jours ouvrables à compter de la date de remise des livrables. A l'issue de ce délai, le comité de suivi doit :

- soit accepter le livrable sans réserve,
- soit inviter le prestataire à procéder à des corrections ou améliorations pour le rendre conforme aux exigences de la mission.

Le prestataire est tenu de répondre aux remarques et observations émises par le comité de suivi dans un délai de huit jours ouvrables. Ce délai court à compter du lendemain de la date de notification par email, de ces observations au prestataire.

Le comité de suivi dispose d'un délai de huit jours ouvrables pour se prononcer sur les livrables rectifiés remis par le prestataire.

4.3. Propriété des livrables

Tous les livrables resteront la propriété exclusive du projet.

82

4.4. Gouvernance

Un comité de pilotage assurera le suivi de la prestation. Il se réunira avec le prestataire pour évaluer le travail réalisé, accorder les prochaines étapes et se coordonner pour la bonne marche de la mission.

5. Dossier des soumissionnaires

5.1. Consistance du dossier

Les soumissionnaires auront à produire une offre technique et une offre financière détaillées.

Offre technique

L'offre technique devra inclure :

- Les références détaillées de la société en lien avec la mission proposée (point 1.1.1 de la fiche d'évaluation technique)
Aperçu des expertises/ travaux similaires / documents de référence (études, rapports) en lien avec la mission proposée
- Une méthodologie (point 3.2 de la fiche d'évaluation technique)
- Préparation et déroulement de la mission ; calendrier, méthodologie, proposition pour le déroulement de la mission.
- Les CVs de l'équipe proposée (point 2 de la fiche d'évaluation technique)

Compétences minium requises pour le/la formateur/trice irrigation:

- Master/ingénieur (Bac+5) en agronomie/hydraulique/génie rural/environnement ou similaire
- 10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'expert(e) en irrigation
- Expérience de formation et de formation de formateurs en milieu rural
- Bonne connaissance du secteur agricole marocain, des méthodes d'irrigation et de la culture de la fraise en particulier
- Capacité à faire des déplacements en zone rurale
- Maîtrise de l'arabe et du français

Compétences minium requises pour le/la formateur/trice fertilisation:

- Master/ingénieur (Bac+5) en agronomie /agroécologie ou similaire
- 10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'expert(e) en fertilisation/fertigation
- Expérience de formation et de formation de formateurs en milieu rural
- Bonne connaissance du secteur agricole marocain, des méthodes de fertilisation/fertigation et de la culture de la fraise en particulier
- Capacité à faire des déplacements en zone rurale
- Maîtrise de l'arabe et du français

- Compréhension des TdRs et propositions d'amélioration (point 3.1 de la fiche d'évaluation technique)

Offre financière

L'offre financière sera détaillée en Hommes/Jour. Les prix seront indiqués hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

Les prix sont fermes et non révisables et comprennent toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation en objet.

Dans le cas de déplacements nécessaires pour la mission (en dehors du siège du prestataire retenu), les frais de transport, de perdiem et hébergement pendant la mission seront pris en charge par le projet. Dans le cas, ils doivent figurer dans l'offre financière et le contrat selon les barèmes de la GIZ (cf. annexe 1).

Les taxes et droits ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée sont établis par le soumissionnaire compte tenu de la réglementation en vigueur au moment de la soumission.

5.2. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées techniquement selon le barème suivant :

Critères		Pondération en %
1.	Expérience du prestataire	
1.1	Technique/sectorielle	
1.1.1.	Réalisation d'études ou missions de conseil sur l'irrigation et la fertilisation/fertigation	5
Somme 1		5
2.	Qualification du personnel proposé	
2.1	Expert 1 (irrigation)	
2.1.1.	Master / ingénieur (Bac+5) en agronomie/hydraulique/génie rural/environnement ou similaire	8
2.1.2.	10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'expert(e) en irrigation	10
2.1.3.	Expérience de formation et de formation de formateurs en milieu rural	6
2.1.4.	Bonne connaissance du secteur agricole marocain, des méthodes d'irrigation et de la culture de la fraise en particulier	5,5
2.1.5.	Maîtrise de l'arabe dialectal et du français, oral et écrit	5
2.2	Expert 2 (fertilisation)	
2.2.1.	Master / ingénieur (Bac+5) en agronomie /agroécologie ou similaire	8
2.2.2.	10 ans d'expérience professionnelle en tant qu'expert(e) en fertilisation/fertigation	10
2.2.3.	Expérience de formation et de formation de formateurs en milieu rural	6
2.2.4.	Bonne connaissance du secteur agricole marocain, des méthodes de fertilisation/fertigation et de la culture de la fraise en particulier	5,5
2.2.5.	Maîtrise de l'arabe dialectal et du français, oral et écrit	5
Somme 2		69
3.	Caractère adéquat de la conception proposée (conformément aux prescriptions et critères figurant dans les termes de référence)	
3.1	Compréhension des TdRs et propositions d'amélioration	13
3.2	Méthodologie et chronogramme	13
Somme 3		26
Somme totale		100

Les offres obtenant une note technique inférieure à 50% seront écartées.

La procédure de jugement des offres se fera sur la base de la pondération suivante :

Offre Technique : 70%

Offre Financière : 30%

Seul/e le/la soumissionnaire retenu/e lors de cette consultation recevra une notification écrite.

6. Ethique

Le bénéficiaire s'engage à préserver le contenu, les documents et les résultats de cette mission en confiance, à l'observation de la confidentialité vis-à-vis des tiers.

SR
JEE

Annexe 1

Les taux de perdiem acceptables par la GIZ lors des déplacements dans le cadre de mission GIZ et qu'il faut inclure dans l'offre financière sont comme suit :

- 117,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour le jour de mission avec un aller-retour le même jour qui nécessite un déplacement au-delà du périmètre de 80 km du lieu de résidence.
- 234,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).
- 351,00 dh Perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).
- pour les nuitées, il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif , soit choisir le taux de 1200,00dh max avec présentation de la facture d'hôtel.
- Pour les frais de transport, c'est 2dh/km parcouru sur présentation de feuille de route (Carnet de bord + tickets d'autoroute) ou contre présentation de justificatif (ticket de train, Autocar, Tram & bon de Taxi avec cachet).

Pour le calcul de l'impôt sur le revenu IR, merci de noter que :

- Pour activer le paiement, le/la consultant/e doit obligatoirement fournir son numéro de patente/Identifiant Fiscal IF, l'identifiant commun de l'entreprise ICE et remettre une facture commerciale.
- Dans le cas où le/la consultante n'est pas patenté(e), le paiement de l'impôt sur le revenu IR sera prélevé à la source par le bureau GIZ Maroc soit 30%, le consultant devra fournir une facture selon le modèle GIZ.
- En ce qui concerne les consultants nationaux fonctionnaires de la fonction publique, le/la consultant/e doit absolument fournir l'autorisation de sa hiérarchie et la GIZ paiera seulement 50% de son taux d'honoraire et appliquera une retenue à la source de l'impôt sur le revenu IR de 30%.



Annexe 2

Modèle pour le tableau de calcul de votre offre financière

- Nous vous remercions de nous transmettre votre proposition financière sous le format d'un devis en bonne et due forme avec entête, pied de page, cachet et signature et prière de détailler les frais de déplacement qui sont liés aux repas, l'hébergement & transport selon les taux journaliers de l'annexe 1 des TDRs :

Désignations	CU (1)	Nombre de jour (2)	Total HT (1)x (2)
Honoraires journaliers			
Honoraires journaliers	Montant en HT/JH		
Frais de déplacements			
Perdiem Repas 1	351,00 dh		
Perdiem Repas 2 (Jour de l'aller & jour du retour)	234,00 dh		
Perdiem Repas 3 (Aller – retour le même jour)	117,00 dh		
Indemnité kilométrique de transport / km parcouru	2,00dh/km parcouru le cas où il y'a utilisation de véhicule personnel avec obligation de présentation de feuille de route ou carnet de bord		
Hébergement soit choisir le forfait par nuitée sans présentation de facture	400,00dh / nuitée		
Ou choisir un remboursement maximum contre présentation de facture	Jusqu'à 1200,00dh / nuitée contre facture d'hôtel maximum 4 étoiles		
TOTAL HT			
TVA EN %			
TOTAL TTC			
Montant en toutes lettres :			
.....			

- Merci de noter que le taux de vos honoraires devrait être validé par notre bureau GIZ selon le taux maximum autorisé par la grille GIZ pour les honoraires journaliers.
- Pour le remboursement de vos frais de transport, si vous choisissez de facturer vos indemnités kilométriques à 2.00dh /km parcouru, vous devez obligatoirement détailler sur votre offre les destinations et trajets (aller-retour) avec le kilométrage prévu pour chaque trajet.